



C.E.S.M.M.

Club d'exploration sous-marine Monaco

PRÉSIDENT D'HONNEUR
S.A.S. Le Prince Albert II

PROCES-VERBAL

PRÉSIDENT
Roger MULLOT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU 23 juin 2021

VICE – PRÉSIDENTS
Pascal PARRY
Laurent SOLER

Ordre du jour Assemblée Générale Extraordinaire :

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
Anne RODELATO

- 1) Ouverture de la séance par le Vice-Président
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 3) Modification des articles 7 et 13 des statuts de l'Association
- 4) Fermeture de la séance par le Président

SECRÉTAIRE ADJOINT
Stéphan DOMPE

TRÉSORIER
Bassem JAMOUR

TRÉSORIER ADJOINT
Denis CHABOUD

Ordre du jour Assemblée Générale Élective :

CONSEILLERS
Michel DAGNINO
Marc RODRIGUES
Gérard ZDOROW
Régis BASTIDE

- 1) Ouverture de la séance par le Vice-Président
 - 2) Approbation de l'ordre du jour
 - 3) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020
 - 4) Intervention du Président du CESMM
 - 5) Rapport moral : bilan des activités du club pour la saison 2020
 - 6) Rapport financier :
 - Rapport du trésorier
 - Présentation des comptes
 - Quitus de l'Assemblée Générale
 - 7) Projets pour la saison 2021
 - 8) Élection du bureau
 - 9) Fermeture de la séance par le Président
-

I - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Mot du Président :

Il souhaite la bienvenue à tous les membres du club, anciens et nouveaux et passe la parole à Laurent SOLER, Vice-Président.

1) Ouverture de la séance par le Vice-Président

A 18h53, 48 membres sont présents ou représentés, le Vice-Président du CESMM, M. Laurent SOLER ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire, le quorum de 44 membres étant atteint.

2) Approbation de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration propose l'adoption de l'ordre du jour. Soumise aux voix de l'Assemblée générale, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Modification des articles 7 et 13 des statuts de l'Association :

Laurent SOLER explique la modification demandée pour l'article 7 : Il s'agit d'une part de monter à 12 au lieu de 11 le nombre maximum des membres du Conseil d'Administration de l'Association, et de donner une voix prépondérante au Président du Conseil d'Administration en cas d'égalité des votes.

Roger MULLOT estime effet qu'en dehors de la saison estivale le bureau reste toujours impliqué dans la vie du club et fait des réunions fréquentes pour administrer le club. L'hiver nous manquons de personnes siégeant au bureau c'est pour cela que nous souhaitons élargir le nombre de membres du Conseil d'Administration.

Laurent SOLER explique la modification demandée pour l'article 13 : Il s'agit d'expliquer plus clairement les conditions pour accéder à la qualité de membre votant lors d'une Assemblée Générale. Il faut avoir deux ans d'ancienneté consécutifs au club pour avoir le droit de voter. Les modalités de convocation des Assemblées Générale sont également précisées avec possibilité de convocation par mail, site internet ou courrier postal.

Roger MULLOT insiste sur le fait que la qualité de membre votant doit être donnée aux membres qui se sont impliqués dans la vie du club depuis au moins deux ans.

Laurent procède au vote : aucune voix contre, aucune abstention, la modification est acceptée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

4) Fermeture de la séance de l'Assemblée Générale Extraordinaire par le Président :

Roger MULLOT remercie les membres d'avoir validé ces modifications aux statuts et clôture cette Assemblée Générale Extraordinaire.

II - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

1) Ouverture de la séance par le Vice-Président

48 membres sont présents ou représentés, le Vice-Président du CESMM, M. Laurent SOLER ouvre l'Assemblée Générale, le quorum de 44 membres étant atteint.

2) Approbation de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration propose l'adoption de l'ordre du jour. Soumise aux voix de l'Assemblée générale, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2020

Le Vice-Président rappelle que le procès-verbal de l'Assemblée générale 2020 a été mis à la disposition des membres dans les locaux du club, et qu'il a été également mis en ligne sur le site internet du club.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2020, soumis aux voix de l'Assemblée générale, est adopté à l'unanimité.

4) Intervention du Président du CESMM

Roger MULLOT, Président du CESMM, tenait, en son nom propre et en celui de son bureau, à remercier l'ensemble des membres du club pour la saison passée de 2020. Cette année s'est malgré tout bien déroulée malgré la COVID-19.

Pourtant elle avait mal commencé avec deux gros problèmes qui sont apparus en tout début de la saison estivale. D'une part les pompes de relevage de la fosse septique sont tombées en panne et la tourelle de Ventilation Mécanique du local ne fonctionnait plus. Les deux problèmes ont été résolus grâce aux bénévoles qui nous ont largement aidés et nous les en remercions.

Jaqueline GAUTIER pose une question à ce sujet : Pourquoi les travaux sur les pompes de relevage ont été faits à la charge du club ?

Roger MULLOT et Denis CHABOUD ont répondu que les pompes auraient dû avoir un entretien régulier qui n'a pas été fait. Entre la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) et les Domaines ils se sont renvoyé la balle. Du coup on n'a pas eu le temps de faire autre chose que de prendre les travaux à notre charge car la situation était assez critique dans le local du club.

Roger MULLOT souhaitait également annoncer à l'Assemblée Générale que le bateau « Fougasse », qui avait été acheté à crédit par le club sur 3 ans, a été entièrement payé et est dès à présent et en avance la propriété du club.

Cela nous a permis de refaire un crédit pour changer le moteur du « Barbaguian » qui donne des signes de fatigue.

Roger MULLOT a donc le plaisir d'annoncer que dès vendredi prochain le Barbaguian sera équipé de son nouveau moteur, et les deux bateaux seront ainsi opérationnels pour commencer une nouvelle saison estivale.

Par contre il annonce que cette année le Concours de Photographie ne se fera pas. Une superbe plaquette avait pourtant été préparée mais elle sera utilisée pour l'année prochaine qui verra la tenue de 3 concours distincts : le 17^{ème} Concours de Photographie Sous-Marine, le 9^{ème} Regards d'enfants sous la mer, et le 1^{er} concours de Photographies sous-marines « On Line ».

Roger MULLOT tient ici à avoir une pensée pour la Présidente du Concours, Sophie GUILLOU, et lui souhaite un prompt rétablissement suite à ses problèmes de santé.

Il tient également à parler ici du projet « Hippocampe ». Ce projet s'est déroulé en trois phases : 2008 – 2016 et 2021.

En 2008 Didier ZOCCOLA et Michel DAGNINO, tous deux membres du Conseil d'Administration du club, étaient venus voir Roger MULLOT pour lui parler d'une possibilité de réimplanter des hippocampes dans les eaux Monégasques. Une plaquette avait été donnée par Roger MULLOT au Prince Albert II à ce sujet.

En 2016 le projet est ressorti du tiroir et en quatre ans l'opération a pu avoir lieu et on a réussi à réimplanter des hippocampes sous le Musée Océanographique.

Roger MULLOT explique également que pendant cet hiver les douches des hommes ont été refaites avec l'aide de Wendy PEYRET et d'Éric CALBAYRAC, entre autres. Pour ce qui est du changement du cumulus, il a été accordé mais pour septembre prochain. Roger MULLOT est en train d'essayer d'avancer les travaux pour les faire en juillet de manière à ce que les membres puissent en profiter pendant la saison, mais il n'est pas sûr de pouvoir y arriver.

De grands travaux avaient été programmés également pour une extension du club. Avec l'épidémie de la COVID-19, tous les crédits ont été gelés. Mais les travaux devraient recommencer pour le centre commercial dans les deux ans à venir et normalement les travaux intéressant le club devraient avoir lieu en même temps. Le club restera à sa même place, y compris pendant la durée des travaux, mais il devrait y avoir une voie aérienne qui passerait au-dessus du club pendant la durée des travaux.

Dernière chose pour laquelle Roger MULLOT voulait insister. On a un problème récurrent avec les stationnements. Il existe une grosse tension entre les plaisanciers du ponton devant le club et les plongeurs. Trois places ont été délimitées pour les plongeurs devant le club et trois places pour les plaisanciers à droite de l'entrée du ponton. La partie à droite de

la descente étant exclusivement réservée aux Affaires Maritimes pour sortir les petites embarcations à la demande. Roger MULLOT souhaite que les responsables du club, les moniteurs et les directeurs de plongée puissent se garer prioritairement. Il faudra dans l'avenir apposer sur le tableau de bord la licence de plongée. Un macaron sera donné aux plaisanciers du ponton. Faute de licence ou de macaron le véhicule sera verbalisé.

Denis CHABOUD, de la Police Maritime, explique qu'il a été convoqué aux Affaires Maritimes à cause de quatre personnes. Il demande à ce qu'on joue le jeu et assure que les ordres leur sont donnée pour verbaliser et même enlever en fourrière en cas de non apposition de la licence ou du macaron.

Jaqueline GAUTIER pose une question à ce sujet : En cas de manifestation spécifique, ne pourrions-nous pas avoir des tarifs préférentiels dans les parkings publics ?

Denis CHABOUD lui répond que l'on peut toujours demander. Pour le Concours Photo on arrive effectivement à avoir un certain nombre de tickets de réduction pour stationner les véhicules dans le parking de Carrefour.

Pour finir Roger MULLOT souhaitait préciser qu'il affectionne particulièrement ce club « quand on s'engage, on s'engage ». Grâce au club et à tous ses membres il retrouve une deuxième jeunesse !

5) Rapport moral : bilan des activités du club pour la saison 2020 :

Denis CHABOUD prend la parole pour expliquer qu'avec la pandémie du Coronavirus, en début de saison la décision d'ouvrir ou pas le club a été laissée à son Conseil d'Administration, alors que nous n'avions pas beaucoup d'informations quant aux conséquences de cette pandémie. Une étude de faisabilité a été préparé Par Stéphan DOMPE et Denis CHABOUD. Ce simulateur prévoyait un prévisionnel toute les semaines le premier mois puis tous les 15 jours. Ceci pour vérifier que les finances du club étaient suffisantes malgré tout. Le club n'a jamais été dans le rouge malgré la période critique. Le début de saison a quand même été mitigé mais ensuite les membres sont revenus.

Denis CHABOUD présente à l'Assemblée Générale le compte-rendu de l'activité de la saison 2020 :

En 2020 le club compte 154 membres contre 179 en 2019.

Il y a eu 34 locations de caisses (29 en 2019).

Il y a eu 1943 sorties (2079 en 2019) sur 20 sites de plongée.

Il y a eu 223 sorties en mer (291 en 2019) soit une moyenne de 9 plongeurs par sortie (7 en 2019) et ces sorties ont été faites par le moniteur salarié et les directeurs de plongée bénévoles.

Nous avons 10 Directeurs de plongée mais cette année 3 non pas pratiqué.

Pour ce qui est des formations et baptêmes, toujours grâce aux bénévoles, nous avons fait :

- Baptêmes : 100 (102 en 2019)
- Formations plongeur niveau 1 : 25 (19 en 2019)
- Formations plongeur niveau 2 : 8 (6 en 2019)
- Formations plongeur niveau 3 : 3 (4 en 2019)
- Formations Nitrox : 9 (10 en 2019)
- Formation RIFAP : 0 à cause de la pandémie pour éviter les contacts (16 en 2019)

Par rapport à la Covid 19 nous avons eu un cas qui a déclenché le protocole sanitaire. La communication a été rapide et efficace. Yann Éric CLASSENS (CHPG et plongeur du club) est venu pour expliquer ce qu'il y avait lieu de faire au club dans ce cas et a rassuré le bureau et son Président.

Projets réalisés en 2020 :

- Remises à niveau technique des plongeurs.
- Les opérations de nettoyage et de science participative avec l'AMPN, la direction de l'environnement et autres.
Stéphan DOMPE explique que la Fondation Albert II a sollicité le CESMM pour le « Projet Hippocampes », près de 200 heures de plongées ont été consacrées à la recherche et trois individus ont été trouvés. Deux ont été prélevés dont un mâle qui portait des œufs. Les hippocampes prélevés ont été accueillis dans un aquarium du Musée Océanographique. Une centaine d'alevins sont nés et des ces alevins 7 hippocampes ont été réintroduits en milieu naturel sous le Musée ces derniers jours. C'est un succès et prochainement auront lieu des plongées pour essayer de rechercher ces spécimens et vérifier leur bonne réintégration.
Il y a également eu une plongée de nettoyage de l'aire marine éducative avec l'AMPN en septembre dernier.
- Base de support pour Andromède et Bouygues TP MC.
- Création du Comité de Science Participative.
Ce comité a été créé sous la houlette de Camille DEVISSI et Fred SCOFIE qui ont organisé des formations au programme FAST.
- Remboursement et aménagement de la Fougasse (crédit soldé sur 3 ans).
- Étude pour changement du moteur du Barbaguian.
- Rénovation des vestiaires hommes.
- Réparation des pompes de relevage des eaux noires.

Le rapport moral de l'exercice 2020 soumis aux voix de l'Assemblée générale, est adopté à l'unanimité

6) Rapport financier :

Denis CHABOUD donne ensuite lecture à l'Assemblée générale des résultats financiers de l'exercice 2020, au moyen d'un tableau

récapitulatif des dépenses et recettes, dont un exemplaire est à la disposition des membres dans les locaux de l'Assemblée générale.

Le solde du compte au 31 décembre 2020 est de 18.677,63 €.

Les livres de compte ont été amenés à la mairie par Bassem JAMOUR.

Les subventions correspondent à : 4.523,52 € de subvention de fonctionnement, 3.500 € de subvention extraordinaire pour la sécurité, de 1.500 € de subvention pour les bateaux et une subvention 1.600 € pour la COVID 19 (dossier déposé pour demander 10.000 €).

Total des recettes : 81.548,52 €

Total des dépenses : 72.847,52 €

Aucune autre question n'est posée.

Soumis aux voix de l'Assemblée générale, le rapport financier est adopté à l'unanimité. L'Assemblée générale donne quitus au Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2020.

7) Projets pour la saison 2021 :

- Recyclage technique des plongeurs, d'autant plus important que cette année les plongées au-delà des 40 m vont être autorisées (pour mémoire en 2020 elles n'ont pas eu lieu pour réserver l'usage du caisson aux cas de COVID).
- Aménagements des bateaux déjà initiés en 2020.
- Plongées « Afterwork » les mardis, mercredi, jeudis et vendredis et les plongées de nuit.
- Formations niveau 4 : nous avons la chance d'avoir pu entraîner 2 membres du club cet hiver pour qu'ils puissent finaliser leur formation au CIP de Nice. Il s'agit de Kéryan FITOUSSI et de Geoffrey LABERCHE, en plus ils ont ramené au club Maxence qui passait également son niveau 4 au CIP.
- Formation aux sciences participatives : avec le projet FAST et Seascape. Valérie BARRAU suit actuellement une formation pour être plongeuse bio.
- Une formation RIFAP plus orientée COVID va être organisée par Denis CHABOUD qui invite les cadres et les pilotes/acteurs en situation à venir y participer les 3 et 4 juillet.
- Changement du cumul prévu normalement pour septembre mais le bureau va essayer d'avancer les travaux pour que les plongeurs en profitent cet été.

8) Élection du bureau

Le président souhaitait renforcer le bureau avec deux bénévoles qui se sont beaucoup investis dans le club ces derniers mois.

Il s'agit d'une part d'Éric CALBAYRAC qui est membre du club depuis de nombreuses années, c'est même lui qui a fait venir Roger MULLOT au

club. Il a énormément aidé pour tout ce qui concerne le problème des pompes de relevage entre autres. Et d'autre part de Wendy PEYRET qui a beaucoup aidé à l'accueil et secrétariat pendant la période hivernale.

Le bureau qui se présente est donc formé de 12 personnes :

- Régis BASTIDE
- Éric CALBAYRAC
- Denis CHABOUD
- Michel DAGNINO
- Stéphan DOMPÉ
- Bassem JAMOUR
- Roger MULLOT
- Pascal PARRY
- Wendy PEYRET
- Anne RODELATO
- Marc RODRIGUES
- Laurent SOLER

L'élection des membres du bureau soumise aux voix de l'Assemblée générale, est adoptée à l'unanimité.

9) Fermeture de la séance par le Président

Roger MULLOT souhaite clôturer cette Assemblée Générale soulignant qu'il est un Président heureux avec sa belle famille constituée de tous les membres du club.

Tout ne peut qu'aller bien pour les prochaines années.

Il invite les présents à un petit apéritif suivi pour ceux qui le souhaitent d'une pizza devant le match de football.

L'Assemblée est clôturée à 20h15.

La Secrétaire Générale
Anne RODELATO

Le Président du CESMM
Roger MULLOT